

Introduction générale

Danièle FRABOULET

Cet ouvrage rassemble les premiers résultats d'un programme de recherche international sur les organisations patronales prises dans leur définition la plus large (chambre de commerce, organisations professionnelles, *think tanks* etc.)¹. Ce sujet, quoique ayant connu un certain regain d'intérêt à partir de la fin des années 1970, n'est encore que partiellement exploré. Les études internationales, essentiellement menées par des politistes ou des sociologues, privilégient le *xx^e* siècle, plus particulièrement sa seconde moitié. Leur profondeur historique reste donc limitée. Par ailleurs, elles s'intéressent principalement aux organisations nationales qu'elles appréhendent dans la perspective de la représentation des intérêts dans les pays industrialisés à économie de marchés et à démocraties représentatives ou dans celles des relations professionnelles et des pratiques de gestion de main-d'œuvre².

L'étude historique des organisations patronales elles-mêmes, de surcroît dans une perspective de long terme, comparative à l'échelle européenne, reste donc un champ relativement vierge, mis à part quelques recherches récentes. Dans certains pays comme l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas, ce terrain est mieux déve-

1. Ce programme (2010-2014) comprendra trois autres colloques :
2012 : *Formes et moyens d'action des organisations patronales dans la sphère publique*
2013 : *Les organisations patronales et les autres organisations collectives (syndicats, partis)*
2014 : *Organisations patronales et régulation des marchés*.
Une session sur la formation des organisations patronales au niveau mondial aura lieu au Congrès mondial d'histoire économique (WEHC) qui se tiendra du 9 au 13 juillet 2012 à Stellenbosch (Afrique du Sud).
2. Claus OFFE et Helmut WIESENTHAL, « Two Logics of Collective Action : Theoretical Notes on social Class and Organizational Form », *Political Power and Social Theory*, vol. 1, 1980 p. 67-115 ; Suzanne BERGER, *Organizing interests in Western Europe : pluralism, corporatism, and the transformation of politics*, Cambridge University Press, 1981 ; John P. WINDMULLER, *Employers associations and industrial relations : a comparative study*, Oxford [Oxfordshire], New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1984 ; Leonard H. LYNN et Timothy J. MCKEOWN, *Organizing business : trade associations in America and Japan*, American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1988 ; Luca LANZALACO, *Dall'impresa all'associazione : le organizzazioni degli imprenditori : la Confindustria in prospettiva comparata*, Milano, F. Angeli, 1990 et « Business Interest Associations », in Geoffrey JONES and Jonathan ZEITLIN (ed.), *The Oxford Handbook of Business History*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 293-315 ; Steven TOLLIDAY & Jonathan ZEITLIN (eds), *The Power to manage ? Employers and industrial relations in comparative historical perspective*, Londres, Routledge, 1991 ; Philippe SCHMITTER, *The Organisation of Business Interest : studying the Associative Action of Business in Advanced Industrial Societies*, Köln, MPIFG, 1999 ; Wolfgang STREECK, *Governing Interests*, Hoboken, Taylor & Francis Ltd., 2005.

loppé, mais souvent limité chronologiquement et géographiquement. L'analyse de leur évolution doit être replacée dans le cadre de l'élargissement du marché, des mondialisations, le changement d'échelles s'étendant aussi à ces organisations. Les thèmes retenus, notamment la genèse, l'influence politique, le rôle dans la régulation économique, la multiplication des niveaux d'investigation choisis ont pour ambition de renouveler le questionnement d'autant qu'ils associent des chercheurs de disciplines différentes.

Une journée d'études introductive tenue le 11 juin 2010 à l'université Paris 13 a dressé un premier état historiographique, archivistique et sémantique de la question.

Dans le domaine historiographique, les historiens français, suisses et italiens, préférant étudier le mouvement syndical des salariés, ont longtemps laissé l'étude des organisations patronales aux juristes, aux politistes³, puis aux sociologues avant de s'y intéresser eux-mêmes, souvent avec une approche particulière, privilégiant notamment le rapport à l'État⁴. En Suisse, sur une période allant de 1959 à 2006, seule une proportion infime des recherches (0,17 % par an en moyenne) est consacrée à ce champ⁵. La moitié des travaux porte sur des organisations nationales majoritairement industrielles (5 organisations faitières), précisément sur leur activité en direction de la sphère étatique fédérale. En Italie, les principales caractéristiques des organisations patronales ainsi que leurs fonctions ont fait l'objet d'un certain nombre de travaux à côté d'ouvrages essentiellement hagiographiques. Une partie de ceux-ci, particulièrement dans les années 1970, perçoit et étudie l'activité des organisations d'entrepreneurs face aux syndicats de travailleurs comme cherchant seulement à exploiter la main-d'œuvre et à limiter la force contractuelle des syndicats ouvriers, donc les droits et les salaires des travailleurs⁶. Dans les années 1990, des ouvrages ont enrichi l'histoire de la représentation patronale. Les études sur la Confindustria ainsi que des monographies régionales ont également apporté certains éclairages sur les systèmes régionaux de cette représentation. Plus

3. En France, on note la multiplication des thèses de droit et dans une moindre mesure de sciences politiques dès le début du siècle. Les travaux des politistes se généralisent après la Seconde Guerre mondiale (Jean MEYNAUD, 1958, Henry W. EHRLMANN 1959, etc.). Cf. Danièle FRABOULET, « Les organisations patronales en France : bilan et perspectives ». Journée d'études du 11 juin 2010

4. C'est aussi le cas en Allemagne : cf. les travaux de Wolfram FISCHER (1964), Friedrich-Wilhelm HENNING et Klara VAN EYL (1987) de Hans-Peter ULLMANN (1988). En France, citons ceux de Bertrand GILLE (1964), de Michael RUST, (1973), Georges LEFRANC (1976), Jean-Noël JEANNENEY (1984), Richard VINEN (1991), et plus récemment, Jean GARRIGUES (2002). Des études sur des institutions ont mis en évidence l'influence des représentants des organisations patronales dans l'espace public (notamment Alain CHATRIOT, 2002, et Claire LEMERCIER, 2003).

5. Sébastien GUEX, Pierre EICHENBERGER, Cédric HUMAIR, André MACH, « Organisations patronales suisses : entre coordination économique et influence politique. Bilan historiographique et perspectives de recherche ». Journée d'études du 11 juin 2010

6. Cf. les études de John P. MULLER et Alan GLADSTONE (1984), Arthur MCVOR (1996), ainsi que celles de Steven TOLLIDAY & Jonathan ZEITLIN (éd., 1991), *op. cit.*, rappelées par Alan MCKINLAY, « The Paradoxes of British Employer Organisation, 1897-2007 » ; Alberto MARTINELLI (dir. - 1999) et P. TEDESCHI, « Les organisations patronales en Italie : bilan des travaux réalisés, des recherches en cours et futures perspectives ». Journée d'études du 11 juin 2010.

récemment, des travaux ont été consacrés aux chambres de commerce nationales et internationales⁷.

L'étude des organisations dans leur globalité, à différentes échelles, est ainsi relativement récente⁸ et a bénéficié de l'apport des méthodes des autres sciences sociales et des recherches sur l'histoire des entreprises. Des travaux sur la construction sociale des relations économiques, sur les formes de coordination entre les différents acteurs et l'influence des milieux économiques dans la construction européenne, et réciproquement, ont ouvert d'autres voies. Les perspectives de recherches sont multiples. L'analyse d'une part de leur rôle comme instance de régulation de l'économie et du marché du travail, comme groupe de pression, et d'autre part de leurs rapports avec les autres agents économiques permettrait de dégager leur éventuelle spécificité en Europe.

Dans le domaine archivistique, divers chercheurs ont montré que, outre la presse, les annuaires et les documents institutionnels, les archives des organisations patronales s'ouvraient partiellement. Des versements dans les archives publiques ont été opérés comme en Suisse pour certains secteurs⁹ ou en France à différents niveaux (Archives municipales, départementales ou nationales). Parfois, la consultation peut avoir lieu au siège des organisations (en France : Comité central des armateurs ou UIMM, en Italie : les archives des sociétés agricoles). De trop nombreuses archives ne sont plus – comme celles de l'Assolombarda depuis 2004 – ou pas encore accessibles. Leur inventaire systématique reste à faire dans les divers pays européens.

De nombreuses contributions ont observé l'ancienneté et la multiplicité des formes prises par les organisations patronales dans plusieurs pays européens. Formes qui se sont traduites ou qui se retrouvent dans des statuts juridiques diffé-

-
7. Sans prétendre à l'exhaustivité, citons : Marco MONETA., « Forme e tendenze de l'associazionismo industriale italiano dalle origini alla costituzione della Confederazione generale dell'industria (1861-1919) », *Annali di storia dell'impresa*, 1992, p. 261 ; Luca LANZALACO, *Dall'impresa all'associazione : le organizzazioni degli imprenditori : la Confindustria in prospettiva comparata*, Milano, F. Angeli, 1990 ; Giuseppe BERTA, *Il governo degli interessi. Industriali, rappresentanza e politica nell'Italia del nord-ovest 1906-1924*, Venezia, Marsilio, 1996 ; Giorgio FIOCCA, *Storia della Confindustria 1910-1914*, Venezia, Marsilio, 1994 ; Giuseppe PALETTA, *Dizionario biografico dei presidenti delle Camere di commercio italiane, 1862-1944*, Soveria Mannelli Catanzaro, Rubbettino Editore, 2005 ; Gian Luigi FONTANA. e Giuseppe PALETTA (éd.), *Dizionario biografico dei presidenti delle Camere di commercio italiane (1944-2005)*. Vol. I, *Emilia Romagna, Friuli Venezia Giulia, Trentino Alto Adige, Veneto*, Soveria Mannelli Catanzaro, Rubbettino Editore, 2011 ; Giulio Sapelli, *Storia dell'Unione italiana delle Camere di commercio : 1862-1994*, Soveria Mannelli Catanzaro, Rubbettino, 1997 ; Giulio SAPELLI., *Tra identità culturale e sviluppo di reti. Storia delle Camere di commercio italiane all'estero*, Soveria Mannelli Catanzaro, Rubbettino Editore, 2000 ; Valerio CASTRONOVO, *Cento anni di imprese. Storia di Confindustria 1910-2010*, Roma, Laterza, coll. « Grandi opere », 2010 ; Gian CARLO, « Il sindacalismo imprenditoriale tra liberalismo et fascismo », in *Storia di Torino. Dalla Grande Guerra alla liberazione (1915-1945)*, vol. VIII, Torino, Giulio Einaudi editore, 1998, p. 474-497.
8. Pierre VERNUS (dir.), « Les organisations. Une approche locale (XIX^e-XX^e siècles) », *Cahiers du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale* n° 1, université Lumière-Lyon II, CNRS, 2002 : l'introduction notamment présente un état exhaustif de la question en France, p. 7-16 ; Danièle FRABOULET, *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières 1901-1950*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion, 2007,
9. Notamment de la CCIG. Cf. Frédéric DESHUSSES, Alix HEINIGER, « Les organisations patronales à Genève 1865-1950 », Journée d'études du 11 juin 2010.

rents, eux-mêmes fruits de cadres légaux spécifiques, et dans des dénominations que l'on a seulement commencées à explorer. Les appellations en effet s'avèrent diverses : « association, comité, cercle, chambre syndicale, union, fédération, confédération, club, mouvement, institut... » associées aux noms de la profession, aux termes « patronat, patrons, entrepreneurs », etc. Variables selon les langues, elles posent des problèmes de traduction (« Bund, Business Association, Trade Association, Employers Associations », mais aussi « *think tanks* » etc.)¹⁰.

On peut néanmoins avancer le fait que la variété de ces dénominations reflète généralement :

- la période ;
- le type d'organisation : groupements obligatoires comme les chambres de commerce présentes dans un certain nombre de pays européens (France, Allemagne, Italie), associations volontaires professionnelles ou interprofessionnelles, lieux de sociabilité, mouvements de pensée patronaux comme en France le Centre des jeunes dirigeants ;
- les formes d'adhésion (individus, entreprises, chambres syndicales, groupes territoriaux) ;
- les missions qu'elles s'assignent : économiques (*Trade associations*), sociales (*Employers'associations*) ou les deux conjointement.

Les dénominations peuvent évoluer dans le temps du fait des regroupements, de nouveaux découpages, de rivalités, les intérêts étant souvent contradictoires, mais résultent aussi du changement du contexte socio-économique et politique (du CNPF au MEDEF). Elles peuvent également renseigner sur la taille des entreprises concernées (grandes, PME, artisans, agriculteurs), sur la dimension territoriale de leur champ d'action.

Parfois, leurs noms ne symbolisent qu'imparfaitement l'association. Leur pluralité fournit toutefois des informations sur l'extrême diversité des formes d'organisations.

Ce premier travail de réflexion s'est poursuivi avec le colloque sur la genèse des organisations, qui s'est déroulé les 9 et 10 juin 2011 (aux universités Paris 13 et Paris I-Panthéon-Sorbonne), et dont cet ouvrage présente les principaux résultats.

Il apparaît que l'histoire de la naissance des organisations s'inscrit :

- sur une période longue et discontinue rythmée par des moments de cohésion et/ou de redéfinition liés souvent aux guerres et aux crises, et des moments de délitement ;
- dans l'espace avec un jeu complexe entre le local, le régional, le national et l'international, mêlant des chronologies différentes, des logiques de branches ou non, des niveaux d'intervention pluriels.

Les dirigeants y jouent un rôle déterminant. Rivaux sur le terrain des affaires, ils doivent cependant s'unir face à trois types d'interlocuteurs plus ou moins antagonistes selon les temps et les lieux : l'État, les concurrents étrangers ou les mouve-

10. Michel OFFERLÉ, *Sociologie des organisations patronales*, La Découverte, 2009.

ments ouvriers. Il en découle un jeu complexe entre individus, entre éléments dirigeants et adhérents, entre organisations elles-mêmes. Avec un désir, dans les moments dangereux d'occultation des tensions internes, le social – dans la mesure où tous exercent une fonction patronale – les rapprochant, alors que l'économique tend à les diviser.

Les contributions s'attachent aussi à l'étude des organisations elles-mêmes : leur fonctionnement, leur financement, les services proposés en direction des adhérents (logique de rassemblement) et/ou en direction de l'espace extérieur (logique d'influence), d'où la position d'expertise patronale avec le rassemblement de la documentation, le traitement de l'information par des spécialistes soigneusement choisis. Elles abordent également les moyens utilisés pour se faire entendre : réseaux familiaux, scolaires, liens avec les diverses institutions, activité de *lobbying*, utilisation de la presse (moyen d'information et de pression)... Le degré d'adaptation à l'évolution des institutions et donc des régimes politiques ainsi que du contexte socio-économique a conduit à analyser les succès et les échecs de leurs pratiques liés à la structure et au fonctionnement propres desdites organisations.

C'est la phase de création et de structuration initiale des organisations ainsi que la manière dont elles sont parvenues à se stabiliser et à assurer leur pérennité qui se trouvent au cœur des réflexions des chercheurs de sept pays réunis ici. Celles-ci se sont inscrites dans une perspective comparative tant diachronique que synchronique et géographique, avec plusieurs échelles d'analyse explicites : la branche, l'organisation interprofessionnelle, le territoire, etc.

Quatre axes de réflexion ont été définis :

– Le premier axe a porté sur la genèse et la forme des organisations en analysant pourquoi des collectivités patronales s'organisent de manière formelle à un moment donné. Selon quelle modalité procèdent-elles (syndicats, chambres consulaires, associations, cercles, clubs, etc.) ? Les obstacles à ce processus de structuration et la manière dont ils ont été surmontés, ou non, sont étudiés tant l'analyse des échecs nous éclaire au même titre que celle des réussites.

– Le second axe a trait au fonctionnement de ces organisations au cours de la période de structuration et de stabilisation : étude des statuts et de leur évolution, de leur gestion (quelles ressources humaines peuvent-elles mobiliser ?), des services proposés aux adhérents. Quelle est la nature des relations des dirigeants, permanents ou non, avec leurs adhérents ?

La prise en compte des modifications engendrées par l'apparition de nouvelles structures patronales au sein du système institutionnel et du jeu des acteurs déjà en place a fait l'objet d'analyses, notamment des liens avec les nouvelles organisations patronales, des manifestations, des tensions et des rivalités internes et externes.

– Le troisième axe a pour objet l'étude du financement : le montant et la provenance des ressources, l'emploi des fonds récoltés. Peut-on par exemple mesurer la répartition entre les dépenses de fonctionnement et celles dévolues aux activités de *lobbying* ? Un examen de la différenciation du financement est esquissé selon les types d'organisations (primaires ou fédérales) et selon les pays.

– Le quatrième axe aborde la mesure des effectifs et la représentativité, le rythme de croissance, la sociologie de leurs adhérents. De quelle manière les organisations étudiées ont-elles construit leur identité ? La reconnaissance de leur représentativité a-t-elle un rapport avec le nombre des adhérents ? Comment se manifeste-t-elle et par qui est-elle reconnue, autrement dit tous les patrons d'une branche se reconnaissent-ils dans une ou plusieurs organisations patronales ? Quelles sont ses limites ? Les organisations patronales sont-elles porteuses d'une authentique action collective ? Une comparaison évolutive entre les organisations d'un même secteur d'activité s'impose au niveau national comme au niveau européen.

Les réponses à ces questionnements s'organisent en trois parties thématiques qui permettent de rendre compte de la variété des organisations et des échelles où elles déploient leurs activités. La première réunit les contributions sur les organisations locales et régionales, la seconde s'intéresse aux organisations nationales, tout d'abord interprofessionnelles, puis sectorielles avec un éclairage outre-atlantique. La troisième partie porte sur le rapport des organisations patronales à l'espace européen en construction.

À l'issue de cette première étape, certes, des pistes demeurent encore à explorer, en particulier sur la représentativité, sur les effectifs impliqués, sur la diversité des dirigeants, sur le mode de financement ou encore sur l'audience des diverses organisations. Néanmoins, les textes résultant de ces journées ont permis de recueillir des connaissances nouvelles, particulièrement sur la précocité et le foisonnement institutionnel à différentes échelles dès le début du XIX^e siècle, ainsi que sur la diversité des statuts, ou encore sur l'importance des fonctions économiques à la création, et enfin sur les facteurs qui ont permis ou non la pérennité des organisations. Ces journées ont également conduit à la mise en place d'un réseau européen de chercheurs et ont suscité des recherches comparées utiles pour l'avenir.